



Procès verbal

Commission des compétitions seniors

| | |
|---------------------|--|
| Réunion du : | 2 août 2023 |
| A : | Réunion Electronique |
| Présidence : | M. Christian Dubail |
| Présents : | Mme Jocelyne Knipillaire. M - Jean-Claude Buessard - Joel Barrand Denys Faivre-Vuillin - Jean-Louis Saulcy - Philippe Surdol. |
| Excusés : | Didier Bontemps |

1. Demande Asc Montbéliard

Suite à la demande du club Asc Montbéliard d'être rétrogradé en D3, la commission donne un avis favorable dans les conditions suivantes.

Règlementairement, l'équipe devant être repêchée est Dannemarie 1 (meilleur 9^{ème}).

Proposition sera faite à Dannemarie d'être repêché en D2 en lieu et place de Asc Montbéliard (D2 groupe A).

L'Asc Montbéliard prendra la place de Dannemarie (D3 Groupe G).

La commission demande aux 2 clubs une réponse pour le 15 août 2023.

**Le Président,
Christian Dubail**

**Le Vice-Président,
Jean Louis Saulcy**